

Formation

Conduite et attelage du tracteur en non mixité



17 avril 2025
Embrun

Objectifs de la formation : L'objectif est de se familiariser avec le tracteur pour en connaître le fonctionnement et l'entretien courant, oser le conduire et l'atteler en autonomie.

Public visé :

Agricultrices des Hautes-Alpes et des départements limitrophes.

Pré-requis : Pas de pré-requis

Coût de la journée : 175 € pour 7h de formation

Pour les cotisants VIVEA : prise en charge totale de la formation par VIVEA, dans la limite du plafond de 3000 €/an/contributeur. Non cotisants : participation libre.

Pour les demandeurs d'emploi : financement pôle emploi par l' AIF possible, se rapprocher de son conseiller Pôle Emploi- devis disponible si besoin

Pour les salariés : prise en charge possible par l'OPCO.

Retrouvez les [conditions générales d'utilisation et le règlement intérieur](https://www.agriculturepaysanne.org/Se-former-1403) sur notre site <https://www.agriculturepaysanne.org/Se-former-1403>

Durée et modalités de la formation : 1 jour (7 heures) / 9h-17h30 – 8 stagiaires minimum, 12 stagiaires maximum par session / Repas partagé le midi, sur place.

Une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire suite à la formation.

ARDEAR PACA
15 avenue Pierre Grand
84953 CAVAILLON CEDEX
Tel : 06 11 78 45 89
mail : ardear-paca@orange.fr

Renseignements et
inscription :
Axelle Beth
07.52.08.59.15
groupefam05@gmail.com



N° SIRET : 509 252 490 00032
N° Organisme de Formation : 93840372284



Conduite et attelage du tracteur en non mixité



17 avril 2025
Embrun

Programme de la formation :

Intervenante: Gaëlle Laroche, agricultrice

Objectif pédagogique 1 Se familiariser avec le tracteur et ses outils et l'entretien courant

Objectif pédagogique 2 Être soutenue pour se familiariser avec la conduite de tracteur

Objectif pédagogique 3 Savoir atteler le tracteur

Objectif pédagogique 4 Pratiquer la conduite et faire des manoeuvres

Modalités pédagogiques :

échanges et théorie autour des tracteurs
Ateliers pratiques

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'auto-évaluation et évaluation orale de la formatrice au cours des exercices pratiques.

Indicateur de résultat : satisfaction des participantes

Renseignements et inscriptions :

Inscription jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap : Nous contacter en amont de la formation pour prévoir des adaptations.



CREDIT D'IMPOT A LA FORMATION

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il va en formation. Celui-ci est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an.

Plus de renseignements : www.vivea.fr

ETRE REMPLACE POUR PARTIR EN FORMATION

Afin de vous permettre de vous faire remplacer pendant que vous êtes en formation, certains départements/régions, ont signé des conventions entre VIVEA et le service de remplacement pour réduire le coût de ce service.

Plus de renseignements :
www.servicederemplacement.fr

